

Relevé des désordres au regard de la sécurité physique et de la santé des occupants et de certains éléments d'équipement et de confort	Décret décence	RSD (*)
<p><i>Désordres relevés sur le bâti</i></p> <p><input type="checkbox"/> Défaut de stabilité du bâti et/ou risque d'effondrement ou de chute de matériaux</p> <p><input type="checkbox"/> Défaut d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des murs périphériques (fissures, joints dégradés ...) <input type="checkbox"/> de la toiture (tuiles cassées, déplacées ...) <input type="checkbox"/> des chéneaux, gouttières, descentes, lucarnes <input type="checkbox"/> charpente <input type="checkbox"/> plancher 	<p>art. 2-1/2-4</p> <p>art. 2-1/2-4</p> <p>art. 2-1</p>	<p>art. L 511-1 CCH (**)</p> <p>art. 32 et 33 art. 32 et 33 art. 33 art. 33 art. 33</p>
<p><i>Désordres au regard de l'étanchéité à l'eau</i></p> <p><input type="checkbox"/> Défaut de protection contre infiltrations d'eau, ruissellement et remontée d'eau du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> murs/sol (remontée d'eau du sol - ruissellement externe) <input type="checkbox"/> toiture <input type="checkbox"/> chéneaux, gouttières <input type="checkbox"/> menuiseries extérieures <p><i>Description humidité constatée</i></p> <p><input type="checkbox"/> Présence d'humidité</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> généralisée <input type="checkbox"/> ponctuelle <input type="checkbox"/> fuites, infiltrations (menuiseries, couverture) <input type="checkbox"/> en bas des murs (remontées d'eau du sol) <input type="checkbox"/> plafonds, haut des murs (ponts thermiques, condensation, infiltrations) 	<p>art. 2-1</p> <p>art. 2-1</p> <p>art. 2-1</p> <p>art. 2-1</p> <p>art. 2-1</p> <p>art. 2-1</p>	<p>art. 27-2 art. 33 art. 33 et 29-1 art. 33 art. 33</p> <p>art. 33</p> <p>art. 27</p>
<p><i>Désordres au regard de l'étanchéité à l'air - En vigueur au 1^{er} janvier 2018</i></p> <p><input type="checkbox"/> logement non protégé contre les infiltrations d'air parasites</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> étanchéité à l'air insuffisante des portes du logement donnant sur l'extérieur ou sur des locaux non chauffés <input type="checkbox"/> étanchéité à l'air insuffisante des fenêtres du logement donnant sur l'extérieur ou sur des locaux non chauffés <input type="checkbox"/> étanchéité à l'air insuffisante des murs et parois du logement donnant sur l'extérieur ou sur des locaux non chauffés <p><input type="checkbox"/> absence de porte ou fenêtre aux ouvertures des pièces du logement donnant sur des locaux non chauffés</p> <p><input type="checkbox"/> absence de trappes aux cheminées</p>	<p>art. 2-2</p> <p>art. 2-2</p> <p>art. 2-2</p>	<p>art. 33</p>
<p><i>Désordres au regard de la protection des chutes de personnes</i></p> <p><input type="checkbox"/> Dispositifs de retenue des personnes dans le logement et ses accès non conformes à leur usage</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> garde-corps des fenêtres aux étages <input type="checkbox"/> escaliers, paliers <p><input type="checkbox"/> balcons, loggias</p>	<p>art. 2-3</p>	<p>art. R 111-15 CCH (**)</p>
<p><i>Désordres liés aux installations électriques</i></p> <p><input type="checkbox"/> Installation électrique vétuste, non conforme aux normes de sécurité (réseau et branchement)</p> <p><input type="checkbox"/> Installation électrique en mauvais état d'usage et de fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> Réseau électrique insuffisant :</p>	<p>art. 2-5</p> <p>art. 2-5</p> <p>art. 3-6</p>	<p>art. 51</p>

<input type="checkbox"/> ne permettant pas d'éclairage suffisant de toutes les pièces et accès <input type="checkbox"/> ne permettant pas le fonctionnement des appareils ménagers courants	art. 3-6 art. 3-6	
<i>Désordres liés aux installations gaz</i> <input type="checkbox"/> Installation de gaz non conforme aux normes de sécurité (réseau et branchement) <input type="checkbox"/> Installation de gaz en mauvais état d'usage et de fonctionnement	art. 2-5 art. 2-5	art. 52
<i>Désordres liés à l'alimentation en eau potable</i> <input type="checkbox"/> Absence d'alimentation en eau potable par le réseau public ou par une source ou un puits reconnus potables (analyse de moins d'un an) <input type="checkbox"/> Insuffisance de débit / pression	art. 3-2 art. 3-2	art. 40
<i>Désordres liés aux installations d'évacuation des eaux usées</i> <input type="checkbox"/> Nuisances liées aux eaux usées <input type="checkbox"/> mauvaise évacuation des eaux usées (obstruction / refoulement) <input type="checkbox"/> absence de siphon anti odeurs <input type="checkbox"/> fuites eaux usées	art. 3-3	art. 42 art. 43 art. 44
<i>Descriptions des ventilations en place</i> <input type="checkbox"/> absence de dispositif de ventilation autre que les ouvertures <input type="checkbox"/> par pièces de service (ventilation haute et basse ou ventilation haute et ouvrant donnant directement sur l'extérieur dans WC, salle d'eau, cuisine) <input type="checkbox"/> naturelle par balayage (entrée d'air neuf haute dans les pièces de vie, sortie air vicié haute dans les pièces de service) <input type="checkbox"/> VMC (entrée d'air neuf haute dans les pièces de vie, sortie haute air viciée par extracteur mécanique dans les pièces de service)		
<i>Désordres ventilation en place</i> <i>En vigueur au 1^{er} juillet 2018</i> <input type="checkbox"/> ouvertures et dispositifs éventuels de ventilation en mauvais état ou ne permettant pas un renouvellement de l'air et une évacuation de l'humidité	art. 2-6	art. 40-1
<input type="checkbox"/> Ventilations insuffisantes, dans quelles pièces : <input type="checkbox"/> cuisine <input type="checkbox"/> salle d'eau <input type="checkbox"/> WC <input type="checkbox"/> pièces de vie	art. 2-6	art. 40-1
<i>Désordres liés à la production d'eau chaude</i> <input type="checkbox"/> Equipement de production d'eau chaude absent <input type="checkbox"/> Equipement de production d'eau chaude non conforme au norme de sécurité ou en mauvais état d'usage et de fonctionnement <input type="checkbox"/> Cuisine ou coin cuisine non alimenté en eau chaude <input type="checkbox"/> Salle d'eau (ou de bain) non alimentée en eau chaude	art. 3-5 art. 2-5 art. 3-4 art. 3-5	
<i>Désordres liés au chauffage</i> <input type="checkbox"/> Moyen de chauffage absent <input type="checkbox"/> Moyen de chauffage présent mais insuffisant <input type="checkbox"/> dispositif absent dans certaines pièces de vie <input type="checkbox"/> installation non fonctionnelle <input type="checkbox"/> Equipement de chauffage non conforme au norme de sécurité ou en mauvais état d'usage et de fonctionnement <input type="checkbox"/> Existence d'un Diagnostic de performance énergétique <input type="checkbox"/> Etiquette « énergie » :	art. 3.1 art. 3.1 art. 3.1 art. 3.1 art. 2-5	art. 40 art. 40 art. 40 art. 40

